

OBJECTIONS AUX CONCLUSIONS DU DOSSIER DE DEMANDE DE CRÉATION DE ZDE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT SÉGALA

COMPLÉMENTS, le 24 mai 2013

Sommaire

	pages
Préambule	2
- « Motivations » non adaptées au territoire	
- Le zonage : mitage et non-prise en compte de la distance de sécurité sanitaire	
- La qualité de vie des habitants de la CDC et la valorisation du patrimoine	
- SRE : « peu adapté » ne peut correspondre à « très favorable »	
- Cadre réglementaire : procédures à venir	
I. Non-concertation et rétention d'informations perdurent	4
- Seule l'association a mené le débat avec la population	
- Notre association a dû prendre en charge le travail d'information	
- Des mots sans les actes ou prôner la concertation et pratiquer la rétention d'information	
II. La faiblesse des vents laisse prévoir un rendement inférieur à 10% de la puissance installée	9
- Schéma Régional Eolien (SRE) Midi Pyrénées : Vocabulaire Technique et Vocabulaire Politique	
- Dans le Ségala lotois : « peu adapté » devient « très favorable »	
- Faiblesse des vents et rendement prévisible inférieur à 10% de la puissance installée.	
- Mesures sur la Luzette non diffusées, non contrôlées et non transposables	
III. Impact sur la population, le patrimoine bâti, paysager et la biodiversité	14
- Impact sur la population et nuisances	
- « Points d'observations analysés sur l'aire d'étude » de l'annexe 34 du dossier de la CDC	
- Le patrimoine bâti, paysager et la biodiversité	
IV. Axes de développement de la CDC	23
- valorisation du patrimoine forestier et agricole : tourisme et agriculture	
- les changements de population sur la CDC : apports des nouveaux habitants (commerces, artisanat et services publics)	
V. La transition énergétique n'est pas limitée à l'éolien industriel de grande taille	28
- produire mieux au service de la population: les économies d'énergie et l'efficacité énergétique avant tout	
- Pourquoi cette focalisation sur l'éolien industriel de grande taille, coûteux et inefficace ?	
- Des projets modestes et à l'échelle du territoire sont possibles : solaire, géothermie méthanisation	
VI. Conclusion : Quel projet de territoire ?	31
Et si nous reprenions les axes de responsabilité du « Développement Durable » ?	